

## Extrait du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 28 février 2017

Les comptes-rendus de séance sont consultables en mairie dans leur intégralité.

Conseillère absente excusée : Ch. Bénazet, pouvoir à M. Denoy ; M-L. Arnaud, pouvoir à P. Balty.  
Secrétaire de séance : V. Sommer, secrétaire de mairie

### ◆ **Protocole de participation citoyenne avec la gendarmerie en cas de cambriolage.**

Un protocole précisant les modalités opérationnelles de mise en œuvre du dispositif « Participation citoyenne » a été transmis à notre commune par Pascal Mailhos, Préfet de la Haute-Garonne.

Ce dispositif vise à rassurer la population, à améliorer la réactivité de la gendarmerie et de la police municipale contre la délinquance d'appropriation et à accroître l'efficacité de la prévention de proximité. Accord de l'assemblée à la majorité pour diffuser le protocole auprès des administrés ainsi que les plaquettes de protection contre les cambriolages qui les accompagnent.

10 voix favorables : Cl. Lafon, M-L. Arnaud, P. Balty, Ch. Bénazet, P. Carriere, Ch. Crouzil, M. Denoy, N. Fauré, S. Gasc, J-L. Lucas.

4 abstentions : A. Dardard, J-M. Jimenez, J-B. Filippetto, B. Larroche.

### ◆ **Avenant au contrat VERITAS.**

La société Veritas propose d'illustrer les rapports de vérification des installations électriques par une photographie d'un montant de 50 €.

Considérant qu'à l'heure du numérique, ce « plus » devrait être gracieux, l'assemblée décide à la majorité de ne pas y souscrire.

12 voix défavorables : Cl. Lafon, M-L. Arnaud, P. Balty, P. Carriere, Ch. Crouzil, A. Dardard, N. Fauré, J-B. Filippetto, S. Gasc, J-M. Jimenez, B. Larroche, J-L. Lucas.

2 abstentions : Ch. Bénazet, M. Denoy.

### ◆ **Désignation d'un membre du CCAS suite à une démission.**

M. le Maire informe l'assemblée de la démission de Marie-Line Boyadjoglou.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de laisser le soin aux membres de la commission du CCAS de trouver un nouveau membre.

### *Ordre du jour complémentaire*

### ◆ **Délégation du 3<sup>e</sup> adjoint.**

Nathalie Fauré, 3<sup>e</sup> adjointe au maire, est déléguée à l'Urbanisme. Elle assurera les fonctions et missions relatives aux points suivants :

- personne référente pour le bureau d'études « Paysages » en charge de l'élaboration du PLU ;
- contrôle des pièces des dossiers déposés en mairie ;
- vérification par rapport au règlement d'urbanisme ;
- suivi de la légalité des constructions ;
- avis à donner au maire concernant la signature éventuelle des autorisations d'urbanisme ;
- contrôle des déclarations d'achèvement des travaux et de conformité.

### ◆ **Création d'une zone piétonne en agglomération rue des écoles :**

La circulation et le stationnement de tous les véhicules, y compris les deux roues, sont interdits à l'intérieur de la zone réservée à la circulation piétonne. Des barrières amovibles sont disposées aux extrémités de la rue des Écoles. Les autorisations de circuler de cette zone piétonne ne seront délivrées que par le maire.

### ◆ **Urbanisme.**

CUa : Guy Reynis, vente terrain agricole (D558), le Retort.

CUa : vente Reynis/Thery, le Retort.

PC : Gérald Jeannerot, maison individuelle, chemin du Conté.

Cette demande de permis est en zone non constructible et la hauteur de la construction n'est pas appropriée. Il est proposé de voir avec l'instructeur s'il est possible d'apporter des modifications.

Accord de l'assemblée à l'unanimité.

DP : David Marinello, piscine, 4 chemin de St Jean.

Station d'épuration SMEA : entre les périodes du 30 juillet au 22 décembre 2016, aucune réponse de l'administration n'a été donnée pour ce dossier.

Le maire propose à l'assemblée de prendre la décision de non opposition tacite.

Accord de l'assemblée à la majorité.

12 voix favorables : Cl. Lafon, Ch. Bénazet, P. Carriere, Ch. Crouzil, A. Dardard, M. Denoy, N. Fauré, J-B. Filippetto, S. Gasc, J-M. Jimenez, B. Larroche, J-L. Lucas.

2 voix contre : P. Balty pense qu'il est dangereux de faire remonter les effluents le long de la côte d'En Serny pour les faire redescendre le long de la côte de Négra. La pente de la côte d'En Serny est très

prononcée. La pompe que les spécialistes ont projetée d'installer dans la plaine d'En Serny peut tomber en panne, tout comme la pompe de secours; M-L Arnaud.

▪ Construction sans autorisation par un administré : M. le maire a été convoqué à l'audience du 15 février 2017 au tribunal de Toulouse, au cours de laquelle les deux parties ont présenté leur défense.

Attente de la décision du juge.

#### ♦ Comptes-rendus de réunions :

##### *Commission finances du 8 février 2017*

- La subvention pour l'association « Les Carretous » a été validée.

- Un courrier a été envoyé à toutes les associations pour la subvention 2017 : les demandes doivent être accompagnées d'un bilan financier de l'exercice écoulé, du budget prévisionnel pour l'année 2017 et du relevé de compte bancaire avec le montant des livrets d'épargne.

- Pour les 4 manifestations les plus importantes (fête locale, festival Rock'n'roll et swing, festival des Orgues de Barbarie et Festo de la Pasturo), les devis des prestations sont demandés à ces associations afin de justifier le montant de la subvention demandée. Un bilan financier devra être fourni à l'issue de la manifestation

- Le bilan du coût annuel de l'école et de l'ALAE devra être réalisé par la commission Finances.

##### *Conseil d'école du 21 février 2017*

• Rentrée 2017 : 48 enfants en maternelle et 54 enfants en élémentaire, soit un total de 102 enfants. Face à l'augmentation de l'effectif, le directeur académique des services de l'Education nationale a prononcé l'ouverture d'une classe supplémentaire.

• Rapport de M. Peirusa, conseiller technique sécurité constructions scolaires de l'Académie : Il a fait les constats suivants : escalier de la cantine trop raide ; un escalier en bois - et donc inflammable - menant à l'étage ; escalier de secours en colimaçon débouchant dans la salle des maîtres ; difficulté d'évacuation des personnes des réfectoires ; la cuisinière doit être considérée comme une travailleuse isolée ; le photocopieur est une machine à risque (sic), pas de détecteur de fumée dans les combles.

Le document unique d'évaluation des risques concernant un établissement recevant du public (ERP) va être revu.

• Ouverture de la 5<sup>e</sup> classe : Le maire a sollicité deux entreprises afin d'obtenir des devis pour installer un bâtiment modulaire temporaire dans l'une des cours pour l'accueil de la 5<sup>e</sup> classe. Il annonce la création d'un groupe de travail composé de membres du conseil municipal afin de suivre l'ouverture de la 5<sup>e</sup> classe.

• Cantine/ALAE : Hadi Diallo, directrice de l'ALAE rappelle divers problèmes (accueil du matin, escalier de la cantine, pas de toilettes maternelles dans la cantine). Elle demande que les parents retournent impérativement la feuille d'inscription ALAE de leur enfant dans les délais impartis.

Les délégués de parents d'élèves rappellent le souhait des parents de voir des produits locaux introduits dans les menus de la cantine. Christine Bénazet, adjointe au maire et une représentante des parents d'élèves se proposent pour démarcher les fournisseurs. Il est précisé que Ghislaine Hébrard, cantinière, participera à cette démarche.

• Enseignement de la natation à l'école : Mme Labeur, directrice de l'école, remercie les parents qui accompagnent les groupes pour encadrer ou aider dans les vestiaires, et la municipalité pour le financement du transport et la location du bassin de la piscine de Villefranche-de-Lauragais. Elle souligne les bons résultats de cet enseignement.

• Sorties et projets à venir :

- Mars/avril : sur le thème de l'Afrique

Un projet « danse africaine » commencera début mars et s'étalera sur 5 séances. Il sera animé par l'association « Univers-Lutin », financée par la coopérative scolaire (1750 €).

Une sortie scolaire pour toutes les classes aura lieu le 28 avril 2017 à la réserve africaine de Sigean, financée par la coopérative scolaire (1600 € hors bus).

- Mai/Juin : sur le thème des mers et des océans.

##### *Groupe école du 23 février 2017*

- Présentation d'un devis de prestation par l'entreprise Qcs Services : diagnostic de solidité des bâtiments du Vieux Four pour un montant de 2 080 € HT pris en charge par la municipalité ; diagnostic d'accessibilité, de sécurité incendie et de faisabilité technique pour un montant de 2 340 € HT pris en charge par l'architecte programmiste, M. Lasserre.

- Ouverture d'une 5<sup>e</sup> classe à la rentrée 2017 : pour assurer cette ouverture, il est proposé d'installer la nouvelle classe dans les locaux actuels de l'ALAE et de déplacer l'ALAE au rez-de-chaussée de la mairie (salle des aînés, bibliothèque, salle des associations, salle des jeunes). La proposition doit être étudiée avec la directrice de l'ALAE et les services de contrôle de sécurité.

##### *Réunion avec le laboratoire vétérinaire du Conseil départemental du 22 février 2017*

Dans le cadre de la mise en place du « paquet hygiène » à la cantine scolaire, devenu obligatoire, Mme Steimer du laboratoire vétérinaire du Conseil départemental de la Haute-Garonne a rencontré M. le maire et Mme Hébrard, cantinière afin de faire le point sur les mesures déjà mises en place par Mme Hébrard et celles à ajouter.

Un Plan de maîtrise sanitaire (PMS) doit être mis en place. Un registre de toutes les consignes d'hygiène et de sécurité est actuellement à disposition à la cantine.

#### **Communauté de communes « Terres du Lauragais »**

30 janvier 2017 : la liste des vice-présidents et des membres du bureau a été présentée. Le président est Christian Portet, maire de Calmont.

28 février 2017 : organisation et désignation des délégués des finances internes ; ressources humaines ; finances ; transfert du bénéfice du bail emphytéotique pour le terrain de l'EHPAD, commune Le Cabanial ; ZAE Camave III à Villefranche : autorisation du président à signer les actes de vente

Subventions de Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) : Les dossiers pour les aménagements de l'école et l'élevateur de la mairie sont incomplets, ils sont reportés à l'année 2018.

#### **Réunion avec le pool routier du 22 février 2017**

Stéphane Amargier, en charge de la voirie au sein de Terres du Lauragais et M. Blanc, de l'entreprise BTP Cazal (Salles-sur-l'Hers) ont présenté l'analyse géotechnique du chemin de la Capelle.

Pascale Balty, conseillère municipale, fait remarquer que le traitement à la chaux proposé serait lourd et coûteux, digne de travaux autoroutiers. Il serait sans doute plus sain, moins cher et plus pérenne de replanter des arbres et des haies.

#### **Secteur routier du 23 février 2017**

- Secteur Moulin d'En Haut :
  - déplacement du panneau d'agglomération ;
  - pose provisoire d'un radar pédagogique 27 route de Nailloux puis pose définitive, après déplacement du panneau d'agglomération 39 route de Nailloux ;
  - pose d'un panneau « arrêt de bus » plus zébra au sol ;
  - demandes supplémentaires dans le cadre des amendes de police : pose d'un deuxième radar pédagogique au 17 route de Nailloux et de coussins berlinois au 27 route de Nailloux.
- Secteur Mestres-Frences :
  - achat d'un panneau « sens obligatoire » par la commune, subvention de 278 € (amendes de police) et pose par le secteur routier.
- Secteur carrefour Négra, demande d'administrés :
  - pose d'un comptage de vitesse ;
  - limitation à 70 km/h avec panneau dynamique.
- Le secteur routier adressera une réponse aux particuliers.
- Secteur RD 16 à l'est de Négra :
  - Demande d'un administré pour faciliter son accès à la RD 16. Le secteur routier pourrait proposer l'extension de la zone limitée à 70 km/h.
- Secteur Village, trottoir de la D11 E :
  - pose d'un garde-corps sur le mur de soutènement de l'impasse du Calvaire, devis demandé à l'entreprise

MSL. Un financement partiel par le secteur routier est possible.

- Secteur Village, fossé au Trast :
  - le secteur routier demande où sont les limites de propriétés pour pouvoir effectuer des travaux.
- Côte d'En Serny, îlots :
  - 2 îlots prévus dans le cadre des amendes de police ;
  - attente de la définition des sorties des zones constructibles pour l'implantation.

#### **Régime indemnitaire des employés communaux du 24 février 2017**

Concernant la mise en place d'un 13<sup>e</sup> mois pour les employés municipaux, le Centre de gestion 31 précise que pour la fonction publique territoriale, seules des primes peuvent être attribuées. Deux primes peuvent être mises en place pour les employés communaux : le IFSE (Indemnités fonctions sujétions entreprises) et le CIA (Complément indemnitaire annuel).

#### **Union départementale des associations familiales (UDAF) du 28 février 2017:**

M. le maire informe l'assemblée des procédures à suivre pour la protection des personnes majeures en difficultés.

#### **♦ Informations.**

- Suppression d'un poste d'adjoint technique de 20 h hebdomadaire et création d'un poste d'adjoint technique de 28 h hebdomadaire.
- Note de service aux personnels pour informer qu'à compter du 6 février 2017, seul le maire et l'adjoint responsable sont en droit de donner des directives. Pascale Balty, conseillère municipale, précise qu'elle n'a fait que donner des informations et non pas des directives en réalisant un plan coté des WC publics et en envoyant par mail, aux personnes concernées, par les travaux les réglementations en vigueur en matière d'accessibilité.
- Assemblée générale de gymnastique : Laurence d'Aldéguier en assurera un 2<sup>e</sup> mandat de présidente.
- Assemblée générale du Comité des fêtes : un nouveau bureau a été créé. Jacques Grand en est le président.
- Élections présidentielles : Claude Lafon, maire de la commune, informe l'assemblée qu'il ne parrainera aucun candidat.
- Engagement d'un agent technique : à compter du 1<sup>er</sup> mars 2017, Christophe Menassé est recruté pour 3 mois.
- Courrier de « L'école de Montesquieu », une association culturelle située à Montesquieu dans le Loir-et-Cher : elle a pour projet la création d'une nouvelle association rassemblant tous les Montesquieu de France, afin d'en promouvoir les valeurs culturelles, historiques et patrimoniales. Dans le cadre de la commission Patrimoine, Pascale Balty propose de répondre favorablement à cette invitation.

- SDEHG : demande à la commune de se prononcer sur l'installation d'une station de borne de recharge pour véhicules électriques sur le territoire ainsi que la zone où elle pourrait être implantée. Nathalie Fauré, adjointe au maire prend en charge le dossier avec les membres de la commission Environnement ; une extension de l'éclairage va être effectuée au hameau d'En Serny - RD 16 ainsi que le renforcement du réseau basse tension à « Lardenne » par l'entreprise ENGIE INEO.

- Mairie d'Ayguésvives : dans le cadre de la révision du plan d'occupation des sols en plan local d'urbanisme, une réunion a eu lieu le 20 février 2017 pour la présentation du règlement écrit et graphique.

- SMEA : dossier d'inscription pour le programme départemental 2017 sur l'assainissement rural.

- Abords du Canal : un avis du maire est demandé sur la proposition de cartographie des zones pour le classement des abords du Canal du Midi proposée par la DREAL.

- Association des maires de France (AMF) : en plus du concours des associations départementales de maires, une charte a été élaborée pour l'avenir des communes de France au service des citoyens, s'appuyant sur un authentique projet de contrat de mandature, soumis aux candidats à l'élection présidentielle.

- FREDON (fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles Midi-Pyrénées) : suite à l'inspection effectuée par Anita Clemente dans la commune, sur les sites plantés en platanes le 18/11/2016 le rapport a été transmis à la mairie.

- Syndicat national de l'éducation : réforme des programmes de l'école primaire pour la rentrée scolaire 2017.

- Préfecture de la Haute-Garonne : information sur les dispositions relatives aux titres de circulation, livrets spéciaux de circulation et livrets de circulation concernant les gens du voyage ; informations pour se préparer à gérer la crise et la post-crise dans le cas d'inondation avec des modules d'information et de débat organisés par le Syndicat mixte interdépartemental de la Vallée de la Lèze.

- Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) : présentation de la programmation de 2016-2020.

- Cartes d'identité : à compter du 7 mars 2017, les demandes de cartes d'identité (CNI) seront prises en charge par les mairies équipées de bornes biométriques (Villefranche de Lauragais, Montgiscard...).

- Conseil départemental de la Haute-Garonne : en 2017, un appel à projet est lancé pour le classement d'espaces naturels sensibles. La réunion de lancement aura lieu le jeudi 16 mars 2017 afin de présenter les modalités de ce projet.

♦ **Recomposition des commissions, comités consultatifs, délégués aux syndicats et groupes de travail.**

## **Commissions communales**

**Finances** : Ch. Bénazet, A. Dardard, M. Denoy, J-B. Filippetto, S. Gasc, J-M. Jimenez, B. Larroche, J-L. Lucas

**Information** : Ch. Bénazet, M-L. Arnaud, P. Balty, M. Denoy, N. Fauré, J-M. Jimenez

**Affaires scolaires** : Ch. Bénazet, N. Fauré

**Urbanisme** : N. Fauré, S. Gasc, P. Balty, A. Dardard, J-B. Filippetto, B. Larroche

**Appel d'offres** : Titulaires - Ch. Bénazet, S. Gasc, N. Fauré. Supplémants - P. Balty, Ch. Cruzil, J-L. Lucas

## **Comités consultatifs**

**Travaux** : S. Gasc, M-L. Arnaud, P. Balty, P. Carriere, A. Dardard, J-M. Jimenez, J-L. Lucas, Ph. d'Aldéguier, G. Rigal, E. Saugnon

**Voirie** : N. Fauré, M-L. Arnaud, P. Balty, P. Carriere, Ch. Cruzil, A. Dardard, J-B. Filippetto, B. Larroche, G. Rigal, E. Saugnon

**Bois Barrat** : S. Gasc, P. Carriere, Ch. Cruzil, B. Larroche

**Environnement** : N. Fauré, M-L. Arnaud, P. Balty, S. Gasc, G. Rigal, E. Saugnon

**Patrimoine** : P. Balty, M-L. Arnaud, Ch. Cruzil, M. Denoy, J-M. Jimenez, L. d'Aldéguier, K. Montseny

**Mains vertes** : R. Lafon, A. Andouard, P. Lagain, Cl. Seguin

**Centre communal d'action sociale (CCAS)** : Ch. Bénazet, M-L. Arnaud, Ch. Cruzil, M. Denoy, J-M. Jimenez, J-L. Lucas, L. d'Aldéguier, Th. Escot, M. Lachuries, R. Lucas, J. Navarret, R. Saffon

**Centre communal des impôts directs (CCID)** : Titulaires - Ch. Bénazet, A. Carriere, Ch. Cruzil, L. d'Aldéguier, A. Dardard, Br. François

- Suppléants - A. Andouard, P. Balty, P. Carriere, M. Denoy, S. Fontez, M. Segui

## **Délégués aux syndicats**

**Syndicat intercommunal pour le transport des personnes âgées (SITPA)** : S. Gasc

**Sécurité routière** : A. Dardard

**Syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement (SMEA)** : Cl. Lafon

**Syndicat intercommunal de l'eau des coteaux Hers/Ariège (SMEA)** : Cl. Lafon, J-L. Lucas

**Syndicat départemental de l'énergie de la Haute-Garonne (SDEHG)** : Cl. Lafon, Ch. Bénazet

**Délégué défense** : S. Gasc

**Communes du canal** : Cl. Lafon, P. Balty

**Grippe aviaire** : N. Fauré

**Groupes de travail**

**Comité de pilotage du Projet éducatif d'éducation territoriale (PEDT)** : Ch. Bénazet, N. Fauré, J-M. Jimenez, directrice de l'accueil de loisirs, directrice de l'école, délégués de parents d'élèves, I. Pinel, J. Pinel

**Groupe école** : S. Gasc, M-L. Arnaud, P. Balty, Ch. Bénazet, P. Carriere, N. Fauré, J-M. Jimenez

**Conseil municipal des enfants** : Ch. Bénazet, M-L. Arnaud, P. Balty, M. Denoy, N. Fauré, J-M. Jimenez

**Service civique** : Ch. Bénazet, M. Denoy, directrice de l'accueil de loisirs

**Cimetière** : Ch. Bénazet, M-L. Arnaud, P. Balty, J-M. Jimenez

**Correspondant tempêtes** :

- Titulaire : Cl. Lafon

- Suppléante : Ch. Bénazet

**Clés** : Ch. Bénazet, N. Fauré, S. Gasc

**Communauté de communes « Terres du Lauragais »** : Cl. Lafon, Ch. Bénazet

Séance levée à 23h15